



OLIVIER JACQUIN  
Sénateur de Meurthe & Moselle

AVEC VOUS,  
POUR NOS COMMUNES.

## COMMUNIQUE DE PRESSE

12 novembre 2025

### Le droit à l'inhumation digne doit devenir une réalité nationale

**Les frais d'obsèques s'élèvent en moyenne à 3 350 euros pour une inhumation et à 3 609 euros pour une crémation**, selon le rapport public annuel 2019 de la Cour des comptes. Or, **le droit à une inhumation digne devrait être accessible à tous, sans condition de moyens**. C'est exactement le combat de l'association nancéienne Inhumer dignement nos morts, **qui s'est créée sous mon impulsion en 2017**.

Alors présent à une université populaire de l'association ADT Quart Monde, j'ai été profondément touché par le témoignage d'une femme qui racontait qu'un de ses proches avait été : « **jeté sans vêtements dans une fosse commune** », faute pour sa famille de pouvoir lui offrir une sépulture digne.

Ému et indigné, j'ai travaillé à **faire que cette pratique injuste cesse à Nancy**. Alors conseiller général, j'ai rencontré le maire de l'époque, Laurent Hénart, afin de trouver une solution. En effet, **il m'est insupportable que les fosses communes existent encore aujourd'hui !**

C'est sur ce fondement que s'est bâti **l'association Inhumer dignement nos morts**. Elle a permis **d'accompagner et d'inhumer plus de 247 personnes isolées avec peu de ressources depuis 2017 grâce à un partenariat avec les pompes funèbres et la ville de Nancy**. Aujourd'hui, les personnes enterrées, dont une dizaine d'enfants, sont majoritairement issues de maisons de retraite, de foyers, de pensions de famille ou encore de la rue. Chacun a une stèle et une plaque avec les informations d'identité quand cela est possible. Sinon, seul un numéro est inscrit.

En ce **12 novembre 2025**, les tombes ont été refleuries par l'association et le nom de chaque personne a été prononcé, afin de se souvenir lors d'une **cérémonie d'hommage** où deux poèmes ont été déclamés. Une trentaine de personnes se sont rassemblées pour accomplir ce devoir de mémoire nécessaire. Contraint d'être au Sénat, ma collaboratrice Cloé Vanoni me représentait et y a déposé une gerbe.

**C'est donc désormais grâce à cette association que l'inhumation digne est une réalité pour toutes et tous à Nancy**. Cela doit le devenir pour chaque Française et Français. **Aussi, j'entends commencer un travail en ce sens au niveau national afin que les fosses communes et la qualification d'« indigent » disparaissent**.

Mon objectif : faire entendre la voix et les droits de celles et ceux que l'on a trop longtemps **laissés sans dignité, même dans la mort**. **Car une société se juge aussi à la manière dont elle traite ses défunt, autant qu'à la façon dont elle protège les vivants**.

OLIVIER JACQUIN